

Néronde

Les Dérompés - A 89 Balbigny-La-Tour-de-Salvagny

Thierry Argant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3507>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Thierry Argant, « Néronde », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3507>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Néronde

Les Dérompés - A 89 Balbigny-La-Tour-de-Salvagny

Thierry Argant

Identifiant de l'opération archéologique : 10202

Date de l'opération : 2009 (SP)

- 1 Le site des Dérompés, à Néronde, est situé sur un plateau entre 480 et 484 m d'altitude NGF dans les piémonts occidentaux des Monts du Lyonnais. Les artefacts et les structures anthropiques prennent place directement sur le substrat géologique ou sur des couches peu épaisses de colluvions.
- 2 Quelques pièces lithiques en position secondaire présentent des caractéristiques cohérentes avec une datation du Paléolithique moyen. Deux pointes, des racloirs et la présence répétée de retouches inverses évoquent ainsi une atmosphère moustérienne.
- 3 Un autre corpus correspond au bagage technologique reconnu au Paléolithique supérieur. On retrouve particulièrement des supports laminaires et lamellaires (63,3 %). Ce corpus trouve ainsi un parallèle avec les gisements du Saut du Perron, qui livrent un important matériel lithique gravettien dominé par les lames et les lamelles.
- 4 La nature des supports d'autres pièces récoltées et les stigmates de certains nucléus permettent également de dégager un faciès chrono-culturel Mésolithique, avec quelques armatures sauveterriennes. Ces conclusions chronologiques sont étayées par les remarques concernant les méthodes de débitage et le type de retouche favorisé. En outre, la proportion substantielle du silex gris, et surtout gris-clair, parmi les supports, les outils et pour un nucléus, suggère un débitage sur site, ou à proximité, à partir d'une matière première d'importation vraisemblablement préformée.
- 5 Quelques pièces très isolées appartiennent manifestement au Néolithique, mais l'absence de contexte entache cette attribution d'une forte incertitude. On note néanmoins une belle lame à rattacher au Chasséen.
- 6 Un ensemble de chablis livre ensuite du mobilier céramique du Bronze final I et ont été datés par radiocarbone aux alentours de 1350 av. J.-C. Ces indices de défrichement et

d'occupation font échos à l'étude des tourbières des Monts du Forez, qui a mis en évidence des phases de déforestation anthropique dès le Néolithique moyen et une mise en exploitation durable à partir de l'âge du Bronze final. L'érosion postérieure, peut-être induite par cet épisode, a, en tout cas, oblitéré les autres traces d'une éventuelle installation de l'âge du Bronze.

- 7 Un nouveau hiatus s'observe jusqu'au Hallstatt D, période pour laquelle quelques fosses ou chablis livrent des lots céramiques. Une activité de colluvionnement constatée dans une ravine pourrait constituer un argument supplémentaire pour postuler l'exploitation du plateau dans ce contexte chronologique.
- 8 L'occupation suivante appartient au second âge du Fer. Les structures attribuables à cette phase, localisées dans la partie orientale de la fouille, sont très arasées et l'établissement d'un bâtiment antique a sans doute détruit une partie de ces vestiges. On peut néanmoins proposer de voir dans des ensembles de trous de poteaux plusieurs unités d'habitation, situées à l'emplacement même de ce bâtiment. Ils dessinent en effet deux quadrilatères développant une surface protégée de 42 m² au minimum. En l'absence de niveaux d'occupation associés ces plans s'avèrent néanmoins largement hypothétiques. Ces structures se trouvent à l'intérieur du périmètre défini par un fossé de parcellaire ou d'enclos. La concomitance de ces deux manifestations plaide en faveur de l'existence d'une exploitation agricole gauloise. Par ailleurs, une mare aménagée, située en contrebas, livre des indices probants de cette occupation et reflète la nécessité d'un approvisionnement en eau. La présence d'indices de piétinement fournie par la palynologie, tout comme les restes osseux appartenant à la triade domestique, témoignent d'une activité d'élevage sur le site. D'autre part, le comblement de cette mare, dont le mobilier est essentiellement détritique, offre une image secondaire d'un habitat domestique dans toute sa complexité : vases de stockage, sole de foyer, vaisselle de service, etc. Les structures ayant livré du mobilier, essentiellement céramique, attestent d'une occupation importante sur le site dès le milieu du II^e siècle av. J.-C., qui perdure ensuite jusqu'à La Tène D1b, aux environs des années 70 av. J.-C. La présence résiduelle d'une fibule en bronze datée de La Tène B2, dans le fossé, et de récipients se rapportant parfois à un répertoire plus ancien dans ce même fossé et dans la mare, semble toutefois indiquer une installation plus précoce de l'habitat. (Fig. n°1 : Les Dérompés vestiges de la Tène)
- 9 L'analyse palynologique met en évidence un paysage assez ouvert, sur lequel l'emprise anthropique est bien attestée et devient plus importante au cours du fonctionnement de la mare. L'analyse anthracologique réalisée sur des prélèvements de cette même structure, confirme la proximité d'une chênaie. Des indices du travail du métal ont également pu être mis en évidence par la présence de scories et de fragments de blocs tuyère.
- 10 En raison de l'absence de fossiles directeurs parmi le mobilier métallique, c'est la céramique qui a fourni le plus d'indications chronologiques. Les nombreuses comparaisons effectuées avec les ensembles foréziens ont démontré une filiation certaine entre le faciès de Néronde et celui de Feurs. Ceci s'explique par la proximité géographique de ces deux sites.
- 11 Ces éléments du deuxième âge du Fer sont tout à fait pertinents car ils sont les témoins de la présence d'un établissement, sans doute agricole, sur les contreforts de la plaine du Forez. Ce genre d'occupation et de mise en valeur du territoire n'était jusqu'alors pas attesté de manière fiable dans ce secteur géographique. Le site laténien le plus proche, le

Crêt Chatelard, correspond à une agglomération plus importante, puisqu'il fait partie des oppida contrôlant la vallée de la Loire. Bien que ce site ait livré de rares indices d'occupation au II^e s. av. J.-C., sa période d'occupation principale débute au deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. à mettre en parallèle avec l'abandon du site des Dérompés.

Occupation antique

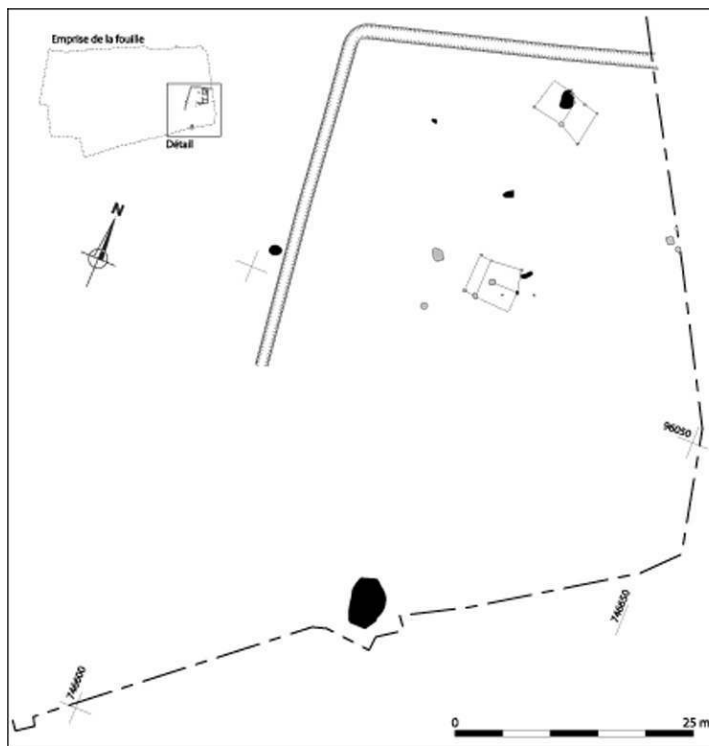
- 12 L'occupation reprend ensuite à l'époque antique et s'avère être l'unique lieu d'implantation de cette période reconnu sur le transect de l'A 89. Toute la surface explorée livre des indices de cette phase. Deux pôles, situés à l'est et à l'ouest, fonctionnent néanmoins comme centres d'attraction des structures, avec une liaison par la façade nord du terrain. Deux bâtiments principaux occupent ces points nodaux, autour desquels on remarque la présence de nombreuses dépressions plus ou moins vastes et livrant des quantités importantes de mobiliers. Par ailleurs, de nombreux tracés linéaires fossoyés viennent scander le paysage (Fig. n°2 : Vestiges antiques).
- 13 Un premier bâtiment se trouve à l'est du site, à l'emplacement possible de l'occupation gauloise décrite ci-dessus. Le corps principal présente une surface de 172,55 m² (20,30 m x 8,50 m), séparé en trois espaces et orienté à N 23° W. La pièce nord est partiellement occupée par un bassin de 5 m x 3,40 m, équipé d'un mortier hydraulique et dont il ne reste que le fond. Un fragment de porphyre vert provient d'un des murs de ce bâtiment. Ce dernier présente également une petite annexe accolée à sa façade occidentale. Au-devant de cet habitat, plusieurs grandes fosses à fond plat livrent un abondant mobilier céramique. Leur fonction demeure incertaine, mais l'une d'entre elles présente un pavage de dalles en roche locale. Un puits à probable cuvelage en bois a également été comblé par un important dépotoir. En contrebas, un autre puits maçonné peu profond reprend à peu près l'emplacement de la mare gauloise. Toujours sur la parcelle A 527, un dernier puits, plus profond, voit son abandon daté du III^e s.-IV^e s. Dans la partie septentrionale du site, une série de petits bâtiments au plan incomplet matérialisent probablement la façade nord de l'occupation, et se trouvent limités par un grand fossé est-ouest.
- 14 À l'ouest, en deçà d'un autre fossé perpendiculaire au précédent, un bâtiment allongé, de 15,50 m x 4,60 m possède une annexe au sud et une cour à l'avant limitée par un mur d'enceinte de la parcelle, parallèle au fossé. Une pièce semi-enterrée borde cette cour au sud et conservait encore sa toiture effondrée et son pavage sous-jacent, interrompu localement par des négatifs de structures probablement en bois. Plusieurs foyers rectangulaires de dimensions variées gravitent autour de cette installation. À environ 40 m de part et d'autre du bâtiment deux aménagements matérialisent les angles du fossé parcellaire. Enfin, deux vastes dépressions peu profondes ont été comblées par un abondant mobilier céramique dans la partie nord-ouest de l'occupation.
- 15 L'ensemble des installations antiques est concentré entre le milieu du I^{er} s. et la fin du II^e s. Quelques indices augustéens, au demeurant bien isolés, et la datation tardive du comblement d'un puits peuvent toutefois venir élargir cet intervalle temporel. Par ailleurs, il est impossible d'établir un phasage au sein de cette période, ni de préciser la chronologie relative des différents bâtiments. On peut néanmoins supposer que le bâtiment oriental est construit en premier.
- 16 Divers indices témoignent enfin des dernières interventions anthropiques réalisées sur les parcelles fouillées à une date relativement récente. Plusieurs alignements de fosses

carrées témoignent ainsi de l'implantation d'un verger dans la partie occidentale de la parcelle A 629. Ces nouvelles traces font suite à un hiatus temporel important, probable conséquence d'un déplacement de l'occupation plus en amont, au lieu-dit « Chazelle » par exemple.

17 Argant Thierry

ANNEXES

Fig. n°1 : Les Dérompés vestiges de la Tène



Néronde - Les Dérompés - Structures du second âge du fer (en noir et fossés). En gris, les structures appartenant potentiellement à cette période (DAD : T. Argant, 2010).

Auteur(s) : Argant, Thierre (Archeodunum). Crédits : T. Argant INRAP (2009)

Fig. n°2 : Vestiges antiques



Néronde - Les Désampés - Structures de la période antique (DAI) : T. Argant, 2010.

Auteur(s) : Argant, Thierry (Archeodunum). Crédits : T. Argant INRAP (2009)

INDEX

Thèmes : céramique, fosse, lame, pointe, puits, racloir

opération Sauvetage programmé (SP)

Index chronologique : âge du Fer, Bronze final, Ier siècle apr. J.-C., Ier siècle av. J.-C., IIe siècle apr. J.-C., IIIe siècle apr. J.-C., IVe siècle apr. J.-C., Mésolithique, Paléolithique

peuple Moustérien

Index géographique : Rhône-Alpes, Loire (42), Néronde

AUTEUR

THIERRY ARGANT

Archeodunum